

Assurance R.C.P.

WTW France – Département Sport Immeuble

Quai 33 - 33/34 quai de Dion Bouton

CS 70001 - 92814 PUTEAUX

Tél. 09 72 72 01 19

ffrandonnee@grassavoie.com

Contrat n° 41789295M/0002

Garantie financière

GROUPAMA - Assurance-crédit et caution

132, rue des Trois Fontanot - 92000 -NANTERRE

Tél. 33(0)149313131

Contrat n° 4000716162/0



Association GOËLE RANDO

Président : Mr Jacky MORALES-PASTOR

Adresse : 32, avenue des Châtaigniers
77280 OTHIS

Tél : 06 89 46 67 50
email : president@goelerando.fr

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme
de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : IM075100382

Annexe 12

Le 20/08/2024

NOTICE D'INFORMATION
Séjour raquettes à Serre-Chevalier
du 25 janvier au 1er février 2025 (7 nuitées)



Le séjour est ouvert aux adhérents de l'association Goële Rando, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2024/2025 avec assurance RC (IR minimum). Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP titulaires d'une licence 2024/2025 avec assurance RC ou plus, ou titulaire du Pass-découverte couvrant la totalité du séjour.

Nombre de participants : 32 maximum

Dates : du 25 janvier au 1er février 2025

Mode de déplacements : voiture personnelle, covoiturage ou SNCF individuel.

Distance de Dammartin : 771 km

PROGRAMME :

Samedi 25 : départ à votre convenance et arrivée au village vacances à partir de 17 heures, début de votre séjour. Installation dans les chambres et pot de bienvenue.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

64, rue du Dessus des Berges 75013 PARIS – numéro d'immatriculation : IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La FFRandonnée est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et

le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée pédestre – code APE : 9319Z

SIRET : 303 588 164 00051

Dimanche 26 :

Journée complète rando raquettes avec guide, avec pique-nique le midi fourni le matin.

Lundi 27 :

Journée complète rando raquettes avec guide, avec pique-nique le midi fourni le matin.

Mardi 28 :

Journée complète rando raquettes avec guide, avec pique-nique le midi fourni le matin.

Mercredi 29

Journée détente.

Matin : Balade à pied dans les environs du village-vacances.

Midi : Déjeuner au village-vacances

Après-midi : Visite libre de la cité Vauban de Briançon.

Jeudi 30 :

Journée complète rando raquettes avec guide, avec pique-nique le midi fourni le matin.

Vendredi 31 :

Matin : matinée rando raquettes avec guide.

Midi : Déjeuner au village-vacances

Après-midi : Temps libre

Samedi 1^{er} février : départ après le petit déjeuner et avant 10h. Fin de votre séjour.

Le programme détaillé des sorties raquettes vous sera donné en décembre, il reste encore à le définir avec les guides lorsque la saison d'hiver sera commencée. Bien entendu, nous essaierons de limiter les randonnées avec départ en voiture.

Deux guides de montagne diplômés sont prévus pour les randonnées avec des niveaux de marche différents.

Les randonnées seront adaptées au niveau des participants, et les dénivelés devraient être accessibles à tous les adhérents qui marchent régulièrement.

Le programme prévu est susceptible d'être modifié par l'organisateur ou par les guides en fonction des conditions météorologiques ou tout autres raisons.

HEBERGEMENT

Nom : Village Vacances " Les quatre saisons resort & spa *** "

Adresse : 172, Les Potasses 05330 Saint-Chaffrey

Séjour en pension complète en chambre de 2 (double ou twin) avec sanitaires.

Altitude 1365 m

COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **660 €** par personne, en pension complète.

Ce prix comprend :

- La pension complète en chambre de 2 du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du jour du départ.
Boissons à table et café inclus.

- pot d'accueil

- les 2 guides pour les 4 journées ½ de randonnées raquettes

- La location des raquettes

- les 4 piques niques prévus

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

64, rue du Dessus des Berges 75013 PARIS – numéro d'immatriculation : IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La FFRandonnée est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et

le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée pédestre – code APE : 9319Z

SIRET : 303 588 164 00051

- les draps, serviettes de toilettes fournis
- les taxes de séjour
- **assurance multirisque comprise**+ extension Covid de l'hébergeur (décision prise en Conseil d'Administration)
- les contributions financières EIT.

Ne sont pas compris :

- Les frais de covoiturage
 - les pourboires
 - les assurances facultatives individuelles proposées par l'assureur de la FFRP.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans « ce prix comprend ».

INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions sont ouvertes dès maintenant auprès de Martial SOHIER (voir bulletin de préinscription).

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 160 € (chèque à l'ordre de Goële Rando). Date limite des pré-inscriptions le 10 septembre 2024 maximum.

Ensuite le Club proposera aux pré-inscrits un bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

En cas d'annulation avant l'inscription définitive, le remboursement de la préinscription sera effectué par le Club.

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire lors de l'inscription définitive aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances qui sera joint à notre envoi (si nécessaire se renseigner auprès de l'organisateur).

PAIEMENTS

Acompte de 160 € à la pré-inscription (encaissé en avril).

Solde du séjour 500 € (avec possibilité de faire 4 chèques de 125 € encaissés en octobre, novembre, décembre 2024 et janvier 2025).

Eventuellement, primes d'assurances individuelles facultatives à régler **impérativement** lors de l'inscription. A noter, les primes des assurances souscrites et la contribution EIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de Goële Rando

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper par affinité pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule, co voiturage en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun aux frais de déplacement (trajet A/R et déplacements sur place)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

64, rue du Dessus des Berges 75013 PARIS – numéro d'immatriculation : IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La FFRandonnée est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et

le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée pédestre – code APE : 9319Z

SIRET : 303 588 164 00051

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes, à partir de la signature du contrat.

Annulation plus de 30 jours avant le séjour : 30% du montant du séjour

Entre 30 et 15 jours avant le départ : 60% du montant du séjour.

Entre 14 et 7 jours avant le départ : 80% du montant du séjour

Moins de 7 jours : 100% du montant du séjour.

RECOMMANDATIONS

Respecter les règles sanitaires qui seraient en vigueur à la date du séjour.

Ne pas oublier votre licence, votre carte vitale...

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée, en participant de façon régulière aux randonnées proposées par le club (surtout les semaines précédant le séjour).

De plus, lors d'un séjour vous êtes en groupe et devez en suivre les règles, notamment nous vous demandons de respecter, les guides, le groupe et le responsable, afin que tout se passe pour le mieux.

Une réunion des participants pourra être organisée avant le séjour si nécessaire.

Cordialement,

La Responsable

PJ : Annexe 12bis : Conditions Générales de Vente - Articles R211.3 à R211.11 du Code du tourisme et notice sur les assurances

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

64, rue du Dessus des Berges 75013 PARIS – numéro d'immatriculation : IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La FFRandonnée est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et

le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée pédestre – code APE : 9319Z

SIRET : 303 588 164 00051